

Association canadienne des constructeurs automobiles (ACCV) – Février 2020 – Poste de direction

L'ACCV est à la recherche d'un président et chef de la direction ayant une connaissance du secteur automobile et une feuille de route reconnue dans les aspects de haute direction, de représentation des intérêts en matière de politiques publiques, de compétences en affaires, d'habiletés de communication, de planification stratégique et de mise en œuvre. Nous invitons les candidats compétents à présenter leurs lettres d'intérêt, leurs candidatures et leur curriculum vitae à :

jobs@cvma.ca

DESCRIPTION DE POSTE - PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES (ACCV)

Relevant du conseil d'administration, le président et chef de la direction sera responsable des activités de l'ACCV, incluant l'analyse des politiques publiques, les stratégies, la représentation des intérêts, les communications à l'échelle fédérale, provinciale et municipale, la gestion financière, l'administration et les relations avec d'autres associations et groupes de partenaires.

Dans l'analyse des politiques et l'élaboration des intérêts, l'association est soutenue par une structure de comité composé par les membres. Les comités de l'ACCV sont : Ingénierie (analyse technique de questions diverses); Commerce; Installations, Fabrication, Environnement et Énergie; Santé et Sécurité et CSPAAT; Profil; Douanes et Consommation.

TÂCHES DU PRÉSIDENT :

Relations politiques et externes :

- Diriger l'analyse de l'ACCV sur les enjeux politiques émergents ayant des incidences sur les sociétés membres
- Procéder à la recherche et à l'examen continus des enjeux et assurer la liaison avec les associations homologues au Canada, aux États-Unis et dans le monde
- Cultiver des relations dans les principaux canaux de communication du secteur et servir de porte-parole principal de l'ACCV auprès des médias, des gouvernements et d'autres associations
- Représenter l'ACCV dans les présentations et dépôts de mémoires divers aux comités et consultations des gouvernements et à d'autres groupes de travail
- Représenter l'ACCV dans les discussions externes, programmes, équipes spéciales, etc.

Activités / Administration / Finances :

- Veiller à l'intégrité financière de l'association, avec la responsabilité principale de veiller à ce que les déclarations financières de l'ACCV, l'enregistrement des lobbyistes et les autres déclarations requises soient exacts et effectués en temps voulu
- Établir un plan stratégique annuel de l'ACCV pour approbation par le conseil d'administration au début de chaque exercice, comportant des buts, un budget et des objectifs opérationnels clairs
- Faire le suivi et le rapport du rendement en fonction des objectifs déterminés dans le plan stratégique
- Examiner, élaborer les positions et veiller à la conformité des politiques et de la gouvernance de l'ACCV
- Responsable principal du recrutement, de la supervision, de l'évaluation, de la formation et du développement du personnel de l'ACCV

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Grande expérience dans le secteur automobile et/ou compréhension des enjeux actuels et futurs du secteur
- Expérience en analyse technique et élaboration de politiques
- Au moins 10 ans d'expérience de direction à responsabilités progressives dans des organisations semblables
- Expérience éprouvée d'élaboration de politiques et de représentation des intérêts
- Expérience éprouvée en gestion budgétaire et financière
- Habiletés supérieures de communication verbale et écrite et expérience des relations médiatiques, des médias sociaux et de discours en public. Des habiletés de communication en français seront un atout
- Style de gestion collaborative avec expérience éprouvée de consolidation d'équipe et de mobilisation des employés et expérience de travail dans un conseil d'administration
- Motivé et capable de bien travailler de manière indépendante et en équipe

RÉMUNÉRATION

- Plan concurrentiel de rémunération et d'avantages sociaux, proportionnel aux compétences et qualités.
- Ceci est un poste à temps plein et la capacité de voyager est essentielle.

L'ACCV élabore des positions en matière de politiques publiques fondées sur le consensus et entreprend des activités afin de mieux faire comprendre l'importance d'une industrie automobile saine et novatrice sur le plan technologique pour le bien-être économique et la prospérité du Canada.

Le secteur automobile connaît l'une de ses plus grandes périodes de changements et de bouleversements économiques depuis plus d'un siècle, ce qui présente de nouveaux défis et

des occasions excitantes pour des pays comme le Canada qui sont bien présents dans l'industrie.

L'ACCV représente les plus importants constructeurs automobiles du pays depuis plus de 90 ans. Elle compte parmi ses membres FCA Canada inc., Ford du Canada Limitée et General Motors du Canada. Et collabore avec d'autres sociétés et associations sur des enjeux précis liés à la fabrication ou au cadre juridique et réglementaire.

L'ACCV travaille de près avec ses membres pour élaborer des positions de principe et des contributions techniques afin d'influencer les décisions de politiques publiques et susciter des résultats économiques positifs au Canada. Les principaux domaines d'action de l'association sont la compétitivité des investissements dans le secteur automobile, les accords commerciaux, les politiques, les frontières et la logistique, la protection des consommateurs, la protection de la vie privée, les politiques numériques, l'élaboration et l'harmonisation des lois et des règlements dans des domaines tels que l'environnement, la sécurité des véhicules et les nouveaux modèles de mobilité émergents.

L'ACCV joue également un rôle dans divers programmes liés au secteur automobile, sans s'y limiter, comme la Norme canadienne visant les renseignements sur l'entretien des véhicules automobiles (CASIS), le Programme national d'arbitrage des concessionnaires d'automobiles (PNACA), le Programme d'arbitrage pour les véhicules du Canada (PAVAC) et le Code d'identification mondiale des constructeurs (WMI).

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi et le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement.